



51^e CONGRÈS BORDEAUX

DU 22 AU 26
JUN 2026

FICHE FOCUS

JEUNESSES

CE QUE DIT LA CFDT / POSITIONNEMENT À DATE

Depuis le congrès de Lyon, la CFDT affirme que les jeunesses sont un enjeu syndical à part entière, qui traverse l'ensemble de son projet revendicatif et organisationnel. Les jeunes ne sont ni une catégorie à part ni une variable d'ajustement : ils et elles sont pleinement concernés par les transformations du travail, de la protection sociale et de la démocratie.

JEUNES, AUTONOMIE ET ACCÈS EFFECTIF AUX DROITS

La résolution de Lyon affirme que l'effectivité des droits est une condition de la justice sociale, en particulier pour les jeunes aux parcours discontinus. Elle défend une **protection sociale centrée sur les personnes**, indépendante des statuts, ainsi que, plus largement, des **droits sociaux attachés à la personne**. Cette approche vise à éviter la multiplication de dispositifs, souvent complexes et fragmentés, qui laissent des jeunes sans ressources. La résolution fait également de la lutte contre le **non-recours aux droits** une priorité et rappelle que l'accès effectif au **logement**, à la **santé**, aux **services publics** et aux mobilités constitue un levier concret de l'autonomie.

FORMATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET PREMIÈRES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL

La CFDT affirme que les transformations du travail touchent en premier lieu les jeunes, souvent confrontés à la précarité, aux contrats courts et aux ruptures de parcours. Face à cette réalité, elle défend une égalité réelle d'accès à l'emploi et à la qualification, en luttant contre les **déterminismes sociaux, territoriaux et de genre**. Les **premières expériences professionnelles** - stages, apprentissage, alternance, premiers emplois - doivent constituer de véritables tremplins pour l'insertion dans le monde du travail. La CFDT revendique **un droit à la formation tout au long de la vie**, dès l'entrée dans le monde du travail. Pour la CFDT, l'apprentissage est une voie de formation à part entière, garantissant des droits sociaux, une rémunération digne et des conditions de travail protectrices. Elle refuse qu'il soit réduit à une main-d'œuvre à bas coût.

OUTILS CONFÉDÉRAUX EXISTANTS

- [Guide 2025 des apprentis et de l'alternance](#) (mis à jour chaque année);
- Fiche ARC "[Syndicalisation des jeunes apprenti-es](#)";
- Fiche ARC "[Rôle du maître d'apprentissage](#)";
- Dès juillet 2020, la CFDT publie: «[14 propositions CFDT pour l'emploi des jeunes](#)», approche globale: emploi, formation, revenus, protection sociale, accompagnement.

GARANTIE JEUNES ET SÉCURISATION DES PARCOURS

Lors du congrès de Lyon, la CFDT a fait de la **sécurisation des parcours** une réponse centrale aux mutations du travail. Elle y porte la [Garantie jeunes universelle](#): évolution de la Garantie jeunes, dont elle a obtenu la généralisation en 2017. Celle-ci garantit à tous les jeunes de 16 à 30 ans un droit à l'accompagnement renforcé, couplé à une aide financière individualisée.

Depuis mars 2022 le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) a remplacé la Garantie jeunes.

Pour la CFDT, ce dispositif demeure insuffisant car il reste trop centré sur l'emploi, sans prendre en compte l'ensemble des

besoins des jeunes, notamment en matière de logement, de mobilité et de santé. Sa logique de conditionnalité et de sanctions, ainsi que le manque de moyens alloués pour un suivi réel, limitent son efficacité.

La CFDT maintient donc la revendication d'une [Garantie jeunes universelle](#): fondée sur un accompagnement sans rupture, des solutions diversifiées, une coordination des acteurs et une sécurisation réelle des parcours.

PLACE DES JEUNES DANS LA CFDT ET RENOUVELLEMENT DES PRATIQUES MILITANTES

Dès le Congrès de Lyon, les jeunes sont identifiés comme un public prioritaire du développement syndical, et un levier de transformation de l'organisation.

La CFDT affirme la nécessité d'adapter ses pratiques militantes aux jeunes ayant des parcours discontinus. Elle affiche sa volonté de leur assurer une place dans l'organisation, et souligne le rôle central de la formation syndicale pour leur permettre de s'approprier le projet CFDT et de prendre des responsabilités. À ce titre, la confédération s'est engagée à développer des formations spécifiques jeunes ([Effervescence\(s\)](#)).

■ QUOI DE NEUF / CE QUE PORTENT LES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS DE BORDEAUX

Les résolutions de Bordeaux franchissent un cap: elles politisent davantage la question des jeunesses, en la reliant explicitement aux inégalités sociales, à la crise démocratique et au fonctionnement du marché du travail.

RÉSOLUTION REVENDICATIVE: LES JEUNESSES COMME ENJEU MAJEUR DU PACTE DÉMOCRATIQUE

La résolution revendicative affirme que la précarité des jeunes **n'est pas une fatalité**; elle est le produit de choix économiques et sociaux. Pour y remédier, la CFDT revendique la mise en place d'une **véritable politique publique des jeunesses, à la hauteur de l'urgence** ([1.1.2.2.1](#)).

Les jeunes sont explicitement visés dans plusieurs axes structurants:

- Lutte contre la précarité de l'emploi et l'usage abusif des contrats courts (Résolution revendicative Bordeaux, chap. [1.1.2.](#), Lutter contre la précarité de l'emploi);
- Reconnaissance du rôle déterminant des premières expériences professionnelles ([1.1.](#) – Vivre dignement de son travail);
- Lien direct entre précarité, autonomie, accès aux droits et crise démocratique ([Chapitres 1 et 2](#)).

REVENU, AUTONOMIE ET DROITS SOCIAUX

NOUVEAUTÉS MAJEURES

- **RSA sans discrimination liée à l'âge.** Aujourd'hui, les restrictions imposées aux moins de 25 ans sont injustes et excluent la plupart des jeunes en précarité ([2.1.5.](#) – Garantir l'égal accès aux droits);
- Inscription des jeunes dans une logique de droits sociaux universels, attachés à la personne ([1.1.2.2.](#) et [2.1.5.](#));
- Reconnaissance explicite: des jeunes migrants, des étudiants internationaux, comme devant être pleinement intégrés dans: la protection sociale, les droits sociaux, les politiques publiques. (Chap. [2.1.5.](#)).

SÉCURISATION DES PARCOURS: ATE, CETU, CAPITAL ÉDUCATIF DIFFÉRÉ

NOUVEAUTÉS STRUCTURANTES

- Intégration des jeunes dans l'**Assurance transition-emploi** (ATE) ([1.3.1.](#));
- Création d'un **Compte épargne-temps universel** (Cétu), mobilisable dès l'entrée dans la vie active ([1.2.3.2.](#));
- **Capital éducatif différé:** Droits à formation et à qualification mobilisables dans le temps, y compris après une première insertion professionnelle, logique de seconde chance réelle. ([1.3.1.3.](#)).

APPRENTISSAGE, FORMATION ET PREMIÈRES EXPÉRIENCES

La résolution renforce les exigences CFDT :

- Apprentissage reconnu comme : voie de formation exigeante, protectrice, intégrée à un parcours sécurisé ;
- Revalorisation : des aides, et des rémunérations des apprenti-es et stagiaires ;
- Refus d'un apprentissage outil de précarisation. (1.3. et 1.1.1.5.) ;
- Valorisation de la diversité intergénérationnelle et proposition de mise en place de dispositifs de dialogue intergénérationnel dans les entreprises et les administrations, pour favoriser la transmission des savoirs, le tutorat et le travail collectif. (1.2.3.1.6.)

LEVER LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES À L'EMPLOI

La résolution affirme que l'accès à l'emploi ne peut être dissocié : du logement, des mobilités, de l'accès à la santé, y compris la santé mentale.

Ces freins sont identifiés comme des obstacles majeurs à l'autonomie des jeunes. (2.3. et 2.1.5.)

L'insertion ne peut plus être pensée uniquement par le travail.

CITOYENNETÉ PLEINE ET ENTIÈRE DES JEUNES

NOUVEAUTÉS POLITIQUES

- La précarité des jeunes est analysée comme un facteur de **fragilisation démocratique** ;
- Garantir des droits sociaux effectifs devient une condition : de la citoyenneté, de la confiance dans les institutions, de l'engagement civique.

LA RÉOLUTION REVENDIQUE

- L'abaissement du droit de vote à 16 ans, à condition qu'il soit accompagné d'un parcours citoyen renforcé tout au long de la scolarité, pour donner aux jeunes de vrais outils de compréhension et d'engagement (2.2.3.) ;
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes : généralisation des conseils municipaux de jeunes, espaces d'expression, apprentissage concret de la citoyenneté.

RÉSOLUTION INTERNE : LES JEUNES COMME LEVIER STRATÉGIQUE DE L'ORGANISATION

La résolution interne opère un changement de regard : Les jeunes ne sont plus seulement « l'avenir » de la CFDT. Ils en sont aussi le présent, un levier central de vitalité démocratique et d'efficacité syndicale aujourd'hui.

ENGAGEMENTS

- Renforcer l'accueil et l'accompagnement des jeunes adhérent-es (2.0.3. – Développer la syndicalisation, 2.2.1. – Jeunes comme priorité, 2.4.4. – Adhésion découverte) ;
- Améliorer la conciliation des temps de vie et des parcours militants (1.3.) ;
- Adapter les stratégies de développement avec une attention particulière aux jeunes (2.0.3.) ;
- Favoriser des engagements progressifs, souples, diversifiés (1.5. – Cellule innovation) ;
- Faire plus de place aux jeunes dans les instances (chapitre 6.2.) ;
- Réaffirmer la formation comme levier stratégique (1.1.3.) ;
- Pérenniser et structurer Effervescence(s) avec un parcours en 4 cycles : régional, fédéral, confédéral et européen. (6.4.4.8.) ;
- Affirmer que la participation des jeunes à la démocratie interne n'est ni symbolique, ni optionnelle, mais une condition de légitimité et d'efficacité. (6.2.6.)

LES RESSOURCES ESSENTIELLES SUR LE SUJET

Les ressources disponibles sur la thématique de l'action de la CFDT sur la jeunesse sont disponibles sur [CFDT.fr](https://www.cfdt.fr), il s'agit :

- [Résolution générale – Congrès confédéral de Lyon \(2022\)](#)
- [Résolutions revendicative et interne – Congrès confédéral de Bordeaux \(2026\)](#)
- [Enquête Focus Jeunes CFDT : les Jeunes en recherche de parcours](#)
- Livret CFDT – [Garantie jeunes universelle](#)
- [14 propositions CFDT pour l'emploi des jeunes](#)
- Fiche ARC : [Comment développer la syndicalisation des apprentis dans l'entreprise ou dans l'administration ?](#)